


# Comm'Une info



MIRABEL ET BLAONS  
DÉPARTEMENT (24)

*Lettre municipale avril 2019*

Horaires d'ouverture :

## Secrétariat de mairie

Lundi : 10 h – 13 h  
Mardi : 14h – 16 h  
Mercredi : 10 h – 13 h  
Jeudi : 9 h – 11 h  
Vendredi : 16 h – 18 h  
Tél : 04-75-40-00-66

E-mail : [cnemirabeletblacons@wanadoo.fr](mailto:cnemirabeletblacons@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.mirabel-et-blacons.fr](http://www.mirabel-et-blacons.fr)

## Déchetterie d'Aouste-sur-Sye

Mardi et vendredi : 14 h – 17 h  
Mercredi : 9 h – 12 h/14 h – 19 h  
Samedi : 9 h – 12 h/14 h – 17 h

## Syndicat Mirabel-Piégros-Aouste

Du lundi au vendredi de 9 h – 12 h/14 h – 17 h  
Tél : 04-75-40-06-06  
E-mail : [accueil@siempa.fr](mailto:accueil@siempa.fr)

## Élections européennes

**Le dimanche 26 mai**, comme plus de 300 millions d'Européens, les citoyens français seront appelés à choisir leurs représentants au Parlement européen (79 eurodéputés élus à la proportionnelle à un tour pour 5 ans). Institution essentielle à la vie démocratique de l'Union européenne, le Parlement, qui représente les citoyens, partage le pouvoir législatif et budgétaire avec le Conseil, qui représente les gouvernements ; il possède également un pouvoir de contrôle à l'égard des autres institutions, notamment de la Commission européenne.

Le Parlement européen agit principalement dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

## Ouverture d'une classe supplémentaire

Une bonne nouvelle pour nos écoles élémentaires : les services de l'Éducation nationale ont annoncé, pour la rentrée 2019, la création d'un poste d'enseignant qui se traduira par l'ouverture d'une 6ème classe. Celle-ci sera accueillie dans l'école de Blacons, où la commune aménagera une salle, déjà existante et disponible. La croissance des effectifs au cours des dernières années rendait nécessaire cette création de poste qui permettra une réduction du nombre d'élèves par classe.

## Recensement de la population 2019

Le recensement de la population s'est déroulé du 17 janvier au 16 février. Les deux agents recenseurs ont visité les 589 logements de la commune.

La répartition par type de logements est la suivante :

- 501 en résidence principale,
- 62 en résidence secondaire,
- 22 vacants,
- 4 occasionnels.

Le taux de réponse par internet a été de 60%, ce qui constitue une très bonne performance.

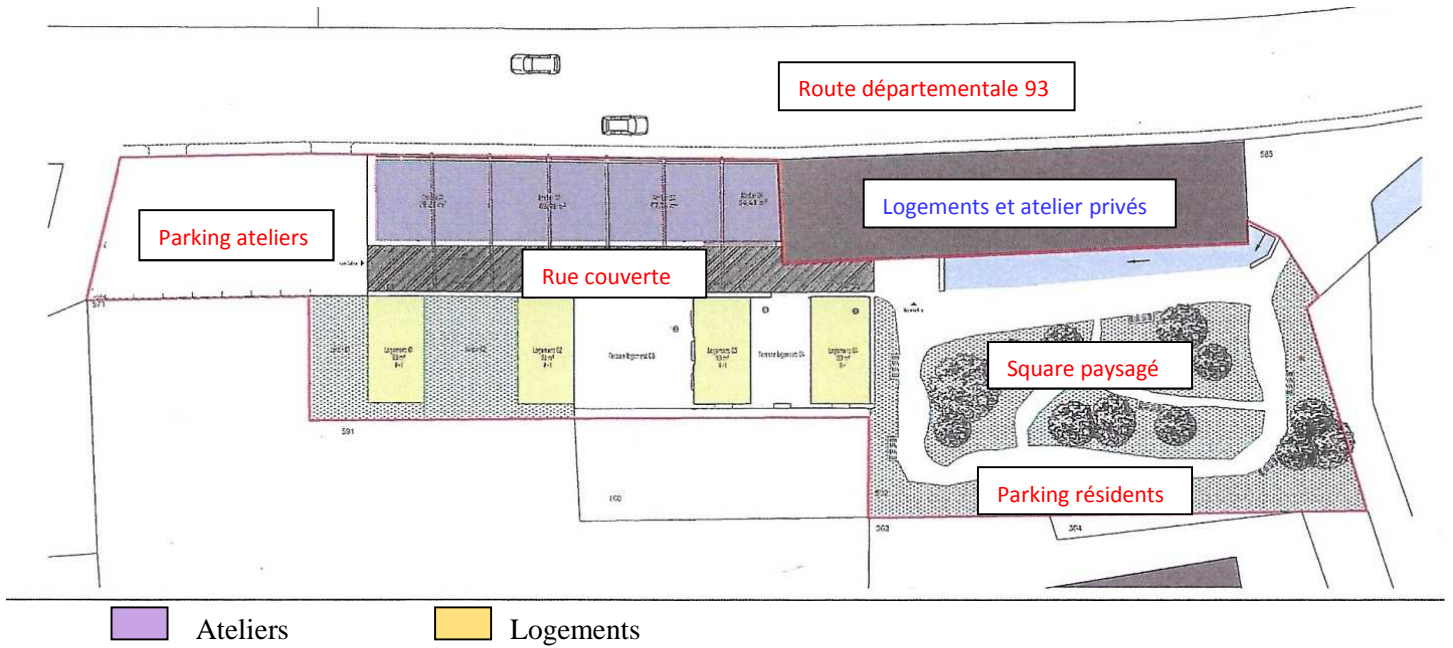
La Mairie remercie tous les administrés, pour leur participation.

Nous vous communiquerons les résultats de ce recensement dès que l'INSEE nous les aura transmis.

# Lancement du chantier de réhabilitation de l'ancienne usine à billes

Après une phase d'étude de près de deux ans, le dossier de réhabilitation du site est à présent bouclé et le permis de construire déposé. Les travaux devraient débuter en septembre prochain.

Plan de masse du projet :



← Vue depuis le sud-ouest

Vue depuis l'est →



## Grand débat national – vendredi 8 mars 2019

Dans le cadre du grand débat national, la municipalité a organisé le vendredi 8 mars une réunion publique afin d'offrir la parole à tous les citoyens au cours d'un moment d'échange et de réflexion. Cet exercice revigorant pour notre vie démocratique a donné lieu à une discussion sereine et argumentée autour de quatre thèmes : la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État et des services publics, la fiscalité, la transition écologique. La question institutionnelle a été longuement discutée : comment mieux articuler les différentes formes de démocratie, représentative, directe et participative ? Sans être nécessairement partagées par tous, plusieurs propositions ont été suggérées et examinées : reconnaissance du vote blanc, usage du référendum, introduction d'une dose de proportionnelle aux élections législatives, limitation du cumul des mandats...

La réflexion sur l'organisation de l'État et des services publics a mis en évidence un fort besoin de proximité en même temps qu'un sentiment de trop grande complexité dans la superposition des différents échelons administratifs. Chacun s'est ensuite confronté au difficile problème de la fiscalité et de la dépense publique : un consensus a émergé sur la nécessité de sanctuariser les budgets de la santé et de l'éducation et d'harmoniser une partie de la fiscalité au niveau européen ; quelques propositions ont été formulées pour lutter contre la fraude fiscale ou dégager des économies. L'enjeu de la transition écologique a donné lieu à une réflexion sur la responsabilité individuelle dans l'évolution des modes de consommation. Au terme de près de 3 heures de débat, trois principaux axes sont apparus : l'exigence d'éducation (éclairer les consciences : enjeu démocratique, écologique et social), le besoin d'Europe (mutualisation, harmonisation), la nécessité de placer l'humain au cœur des politiques publiques. Le compte rendu complet est consultable sur le site internet de la commune.

### Inscriptions à l'école maternelle des Berthalais

Les inscriptions à l'école maternelle des Berthalais pour la rentrée 2019 (enfants nés en 2014, 2015 et 2016) auront lieu, à l'école :

- le jeudi 9 mai, de 16h00 à 18h30,
- le vendredi 10 mai, de 12h00 à 14h00 et de 16h00 à 18h00,
- le lundi 13 mai, de 16h00 à 18h30.

Documents à apporter : un certificat d'inscription (à **demandeur auprès de la mairie**), le carnet de santé de l'enfant, le livret de famille et une photo d'identité.

### Inscriptions aux écoles élémentaires

Les inscriptions pour la rentrée 2019 auront lieu, à l'école communale de l'Encrier de Piégros-La Clastre :

- le jeudi 16 mai, de 16h30 à 18h30,
- les lundis 20 et 27 mai de 16h30 à 19h00.

Ne sont concernés que les nouveaux élèves qui arrivent de l'école maternelle ou d'une autre école.

Documents à apporter : un certificat d'inscription (à **demandeur auprès de la mairie**), le carnet de santé de l'enfant, le livret de famille, le certificat de radiation et dérogation (si enfant extérieur au RPI) et une photo d'identité si l'enfant n'a pas de carte Oûra.

### Éclairage public

Les plages d'extinction de l'éclairage public ont été modifiées, comme suit :

- du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre : extinction de 1 heure du matin à 6 heures,
- Du 16 septembre au 30 novembre : extinction de 0 heure à 6 heures,
- du 1<sup>er</sup> décembre au 31 janvier : extinction de 23 heures à 6 heures,
- du 1<sup>er</sup> février au 31 mai : extinction de 0 heure à 6 heures.

Ces nouveaux horaires s'avèrent mieux adaptés aux différentes activités saisonnières de la commune.

## Canal de la Gervanne à la Sye

Comme suite à l'acquisition du canal par la mairie, des démarches complémentaires s'imposent afin de maintenir l'eau dans le canal.

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques (Lema) du 30 décembre 2006 est une loi qui adapte en droit français la directive-cadre européenne sur l'eau d'octobre 2000.

Quelques points importants de cette loi :

- reconquête des milieux aquatiques : fixation de débit minimum imposé aux ouvrages hydrauliques pour l'adapter aux besoins écologiques,
- renforcement de la police de l'eau, par une unification des outils relatifs à la législation de la pêche et à la législation de l'eau.

Pour continuer d'alimenter le canal, une nouvelle demande d'autorisation de prélèvement d'eau dans la Gervanne est nécessaire, car l'administration conçoit l'utilisation du canal pour la seule irrigation des potagers comme un changement de destination. Ce dossier assez conséquent va demander un délai d'environ 2 ans.

Parallèlement, une étude de continuité écologique du seuil du pont de Romane est en cours, comme c'est le cas pour d'autres retenues dans le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (S.A.G.E). Cette étude, pilotée et financée par le syndicat mixte de la rivière Drôme (SMRD), définira l'adaptation de la retenue du pont de Romane pour limiter l'impact de l'ouvrage sur la rivière. On peut légitimement espérer qu'elle contribuera à l'avancement du dossier de demande de prélèvement précitée.

## Aménagement de la RD 70

Les travaux d'aménagement de la RD70 (avenue du Vercors) devraient commencer au cours du mois d'avril : enfouissement des réseaux aériens, réalisation de trottoirs, création de plateaux traversants... La circulation sera perturbée durant les trois mois nécessaires aux travaux.

### Manifestations

### du printemps

- Le samedi 13 avril : Soirée latino-rock organisée par la Maison Pour Tous  
Le mercredi 17 avril : Journée VDAR (valdrôme accueil réfugiés)  
Du 19 au 22 avril : Open Canoë Festival sur la rivière Drôme  
Le samedi 20 avril : Soirée du Club de foot beaufortois  
Le samedi 27 avril : Stage Gospel  
Le dimanche 28 avril : Stage Gospel  
Le mercredi 1 mai : Concert Malgache  
Le mercredi 8 mai : Commémoration de l'armistice - Marché aux fleurs organisé par la Municipalité  
Le vendredi 10 mai : Don du sang à la salle polyvalente  
Le samedi 25 mai : Théâtre d'impro. avec les Potes au Feu  
Le dimanche 9 juin : Les Balcons de la Drôme à Piégros-La Clastre, organisés par l'Assoc. intercommunale  
Le samedi 15 juin : Soirée grillades organisée par la MPT  
Le dimanche 16 juin : Repas paëlla organisé par l'Entente Tennis de Table  
Le samedi 22 juin : Fête des écoles organisée par l'Amicale Laique  
Le dimanche 23 juin : Feu de la St Jean à Mirabel et dîner partagé organisés par l'Association Mirabel